AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C3183
FR0010613471-FS0928

19 novembre 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SUEZ

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 novembre 2021 la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 16 novembre 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SUEZ et détenir indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 32 939 390 actions SUEZ représentant autant de droits de vote, soit 5,15% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Goldman Sachs International	32 265 818	5,05
Goldman Asset Management, L.P.	538 446	0,08
Goldman, Sachs & Co. LLC	83 559	0,01
Goldman Sachs Bank Europe SE	42 551	0,01
Goldman Sachs Asset Management International	8 674	ns
United Capital Financial Advisers, LLC	342	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	**32 939 390**	**5,15**

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions SUEZ hors marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a déclaré avoir franchi individuellement en hausse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle, 17 483 273 actions SUEZ (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions SUEZ et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat, sans date d'échéance prévue.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 4 770 538 actions SUEZ (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) au titre de 11 contrats « *swaps* », à dénouement en espèces, exerçables à tout moment entre le 30 décembre 2021 et le 12 mars 2026.

———

[1] Sur la base d'un capital composé de 639 559 827 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.